Publié le 29/02/2024

ID: 037-213700727-20240222-DCM\_2024\_001-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

# Mairie de CHINON

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-001

SEANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024

Le jeudi 15 février 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 24	
Nombre de Membres présents : 19	Vote Contre: 0	
Pouvoirs: 5	Abstention: 0	
	Non votant : 0	

#### PRESENTS:

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Frédéric DAVIET.

# ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION:

Sophie LAGREE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Jean-François DAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN.

### ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Sophie LAGREE, Anne LUMEAU, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Eric MAUCORT

Convention de gestion en flux de réservation de logements locatifs sociaux 2024-2026 avec Touraine Logement ESH

Vu l'article L.441-1 du Code de la Construction et de l'Habitat modifié;

Vu le décret  $n^{\circ}202-145$  du 20 février 2020 relatif à la gestion en flux de réservations de logements locatifs sociaux;

La convention jointe en annexe porte sur le flux annuel de propositions de logements, au titre des droits acquis à sa date de signature.

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le29/02/2024

ID: 037-213700727-20240222-DCM\_2024\_001-DE

## Elle définit

- Le cadre territorial de la convention : la commune de Chinon ;
- Le patrimoine locatif social concerné par ladite convention;
- L'état du stock de logements réservés ;
- L'estimatif du flux de logements réservés ;
- Les modalités de gestion de la réservation de la collectivité locale ;
- L'objectif quantitatif d'attribution et comptabilisation;
- Les modalités d'attribution des logements ;
- Les modalités d'évaluation annuelle ;
- Les modalités d'actualisation;
- La durée et l'actualisation de la convention.

Touraine Logement détient sur le territoire communal 39 logements, dont 30 conventionnés et 9 non.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ:

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de gestion en flux de réservation de logements locatifs sociaux (2024-2026) avec Touraine Logement ESH.

Fait à CHINON.

22 février 2024

Pour extrait conforme, Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/02/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.